

Discours de Meryem Özsögüt, membre du Comité exécutif du Syndicat des employés de la Santé et des services sociaux de Turquie (SES) prononcé le 11 juin 2009 au Centre Flagey à Bruxelles à l'occasion du 8^e Congrès de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP).

Violation des droits syndicaux et des libertés fondamentales en Turquie

Chers camarades,

Je vous salue au nom de tous les travailleurs de mon pays.

Tout d'abord, je dois vous confier avec tristesse que le casier judiciaire de mon pays en matière de violation des droits syndicaux et des libertés fondamentales est épais. Les effets du coup d'Etat militaire de 1980 ne se sont pas limités à une période révolue. En réalité, depuis la prise de pouvoir par la junte, le fascisme s'est solidement implanté dans les institutions. La moindre revendication, opinion ou critique contraire à l'idéologie dominante doit faire face à une forte violence et à de sévères mesures pénales. Ces dernières années, la répression du mouvement démocratique n'a fait que s'accroître.

En 1990, au bout de 10 ans d'interdictions, nous avons recréé nos syndicats dans les services publics. Au début, les autorités ont tenté d'entraver nos activités par des opérations d'intimidation sous forme d'astreintes, d'emprisonnement et des mises sous scellés sur nos locaux. N'y parvenant pas, ils ont créé des syndicats à la solde du pouvoir. En 2001, ils tentèrent de nous enfermer dans des moules étroits via une nouvelle loi syndicale prévoyant la déchéance de nos syndicats au statut d'association culturelle. Cette loi leur a permis de restreindre les libertés syndicales, les conventions collectives et le droit de grève.

Par la suite, de sérieuses ingérences se sont produites dans le fonctionnement interne de notre Confédération KESK et les syndicats qui lui sont affiliés. On imposa des modifications statutaires à KESK, au syndicat des enseignants (Egitim-Sen), au Syndicat des travailleurs de la santé (SES), au syndicat des employés de bureau (BES), au syndicat des employés de l'énergie et de l'industrie (ESM), au syndicat des travailleurs de la culture et de l'art (Kültür-Sanat Sen), au syndicat des employés des médias, de la communication et de la poste (Haber-Sen) et au syndicat des employés du transport (BTS)

La raison en était que nous défendions le droit à des conventions collectives et le droit de grève. Au bout du compte, la loi 4688 ratifiée en 2001 malgré notre désapprobation, n'incluait pas le droit de grève ni de convention collective.

Elle ne tenait pas non plus compte de nos aspirations telles que l'instauration d'une paix durable dans notre pays et dans un monde sans guerre et sans exploitation, l'autodétermination des nations à disposer librement et justement d'elles-mêmes, la levée des obstacles minant les droits humains universels, la démocratie face au fascisme, l'indépendance face à l'impérialisme, la liberté face à la répression, la fraternité entre les peuples face au racisme et au chauvinisme.

Les raisons de notre stigmatisation par le pouvoir sont également à rechercher dans notre opposition aux privatisations, notre défense des services par et pour le public, nos revendications visant la gratuité des soins de santé et de l'éducation. Tels sont nos principes et objectifs. Dans notre pays, en l'occurrence, aucune de ces demandes n'est rencontrée. Le syndicat des enseignants Egitim-Sen a fait également l'objet d'un procès visant son interdiction pour avoir défendu le droit à l'éducation dans la langue maternelle, plus spécifiquement en langue kurde. Le peuple kurde est victime, comme chacun le sait, d'une politique de négation et d'anéantissement. Les provinces kurdes sont des zones de non-droit où les exécutions extrajudiciaires sont légion. Pour ne citer qu'un exemple parmi des centaines d'autres, en 2004, Ugur Kaymaz, un écolier âgé de 12 ans a été abattu par la police de 13 balles dans le corps devant son domicile. Son père fut lui aussi exécuté. Les enseignants affiliés au syndicat Egitim-Sen qui ont assisté au procès des policiers assassins, ont été poursuivis à leur tour.

Ainsi, de nombreux travailleurs de la fonction publique affiliés à nos syndicats, des délégués et des dirigeants syndicaux sont entraînés en justice. En 2006, 8 employés des services publics ont été frappés de bannissement, sorte d'exil intérieur. Par ailleurs, 246 travailleurs des services publics ont fait l'objet de poursuites administratives et pénales. Nombreux sont les rassemblements et réunions qui ont été physiquement attaqués par l'armée et la police, entraînant de nombreux blessés. Toujours durant la même année, 137 travailleurs du secteur public ont été arrêtés, 38 d'entre eux ont été poursuivis pénalement dont quatre ont été condamnés à des peines de prison.

Outre l'arsenal répressif qui vise les membres de notre syndicat, on ne compte plus les actes d'affiliation forcée menés par les syndicats progouvernementaux, les restrictions visant nos distributions de tracts et d'affiches dans les entreprises ainsi que l'entrave de nos activités syndicales.

Nos droits d'association et de réunion sont régulièrement violés. Les dirigeants syndicaux qui organisent ou participent à des actions syndicales sont menacés de dizaines années de prison.

J'ai moi-même été victime de nombreux actes de violence durant les actions syndicales. Lors de l'un de ces rassemblements, j'ai été gravement blessée à la tête. J'ai souffert de plusieurs fractures au visage. J'en ai gardé de profondes séquelles. Malgré les multiples rapports médicaux qui en attestent, les policiers et les autres responsables officiels n'ont fait l'objet d'aucune poursuite.

En 2007, Hülya Çağlar et Zülbiye Aygün, toutes deux membres de la section ankariote du Syndicat des employés de bureau (BES), ont été licenciées pour avoir distribué des revues syndicales sur leur lieu de travail au motif que ces publications visaient des "objectifs politiques et idéologiques". Nurullah Tunç et Ayhan Kurtulan, tous deux membres de la centrale syndicale Egitim-Sen à Mardin ont été congédiés.

En 2008, le président du Syndicat des employés de la Diyanet , la fondation des affaires religieuses (DIVES), M. Lokman Özdemir, la présidente du Syndicat des employés de la santé (SES) Bedriye Yorgun et moi-même, qui suis membre du Comité exécutif central de la SES avons été licenciés. En outre, le président de la section de Hakkari du Syndicat des employés de bureau (BES) Mahmut Ceylan et le président de BES à Diyarbakir, Mehmet Sabri Gül, ont été frappés de bannissement.

Les années passent et la répression augmente. Ces cinq derniers mois, les locaux de la KESK ont été perquisitionnés à plusieurs reprises par la police et la gendarmerie. De nombreux membres et dirigeants de la KESK ont été placés en garde à vue. 24 d'entre eux ont été mis en détention préventive. Ils sont encore et toujours en prison. Parmi eux, la présidente de notre section d'Ankara Seher Tümer. Olcay Kanlibas quant à elle est non seulement une dirigeante de notre centrale mais elle est aussi membre suppléante du Comité exécutif de la FSESP.

La répression touche en réalité toute la société. Le moindre rassemblement démocratique est maté dans le sang. La presse d'opposition ou révolutionnaire est régulièrement soumise à la censure et les locaux de ces publications mis sous scellés. D'ailleurs, diffuser ce genre de publications peut vous coûter la vie. Par exemple, un jeune distributeur d'une revue légale révolutionnaire à peine âgé de 16 ans a été abattu en pleine rue. Paralysé à vie, il est désormais condamné se déplacer en chaise roulante. Un autre jeune, Engin Ceber, qui se mobilisait pour que le policier qui l'a blessé soit jugé, a été arrêté, torturé au commissariat et emprisonné. Après plusieurs jours de torture, il succomba à ses blessures. Les autorités ont d'abord nié la réalité de son décès par tortures. Ce n'est qu'après la confirmation apportée par les médecins légistes que l'Etat a reconnu le crime. En réalité, la torture et les mauvais traitements sont interdits en Turquie. Mais ces interdictions formelles n'empêchent pas leur usage systématique par les forces de sécurité de Turquie. Je le sais car je l'ai subie.

En 2008, mon domicile a été pris d'assaut et fouillé parce que j'ai participé à une conférence de presse visant à dénoncer les exécutions extrajudiciaires. La porte fut à peine entrouverte que les policiers pointaient déjà leur arme sur ma tête. Ils fouillèrent les installations électroménagères de mon appartement, passant tous mes effets au peigne fin, jusqu'à la terre contenue dans mes pots de fleur. Finalement, les seules preuves à charge qu'ils ont collectés à mon domicile étaient trois livres dont l'un avait fait l'objet d'une saisie... avant ma naissance. Il s'agissait en réalité de trois livres qui étaient en vente libre. Finalement, après plusieurs heures de perquisitions, j'ai été mise

en garde à vue. Quatre jours plus tard, j'ai été transférée en prison. Pendant huit mois, j'ai été confinée dans une cellule individuelle.

Les prisons cellulaires telles que celle où j'étais captive, ont été inaugurées en décembre 2000 dans le feu et dans le sang. Au cours de l'opération militaire qui visait à déporter les prisonniers vers ces nouvelles geôles, 28 prisonniers politiques ont été sauvagement assassinés. Ces prisons sont composées de cellules individuelles ainsi que de cellules de deux ou de trois personnes. Tout n'y est qu'acier, béton et couleur blanche. Tous les sons et les couleurs de la vie et de l'homme y sont interdits. Vous êtes comme plongés dans le néant. Ce sont des prisons conçues pour que le détenu y perde son humanité.

Dans notre pays, nous menons nos activités syndicales dans des conditions difficiles. Nous y luttons contre les privatisations, la flexibilité, la déréglementation des conditions de travail, la suppression des garanties sur l'emploi, la marchandisation de la santé et de l'éducation, contre la violation des droits et des libertés fondamentales. Mais quelles que soient les conditions auxquelles nous sommes confrontés, nous poursuivrons notre combat. Votre présence à nos côtés et votre solidarité internationaliste dans ce combat, ne nous rendront que plus forts.

Je remercie de tout coeur la FSESP et l'IPS pour leur participation active à la campagne pour à ma libération.

Merci à vous tous et à vive la solidarité internationale !